

# LE CCFD ET LA PRESIDENCE FRANCAISE DE L'UNION EUROPEENNE

Après la Slovénie (1<sup>er</sup> semestre 2008)  
Avant la République Tchèque (1<sup>er</sup> semestre 2009)  
**La France assurera la présidence de l'Union Européenne  
du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2008**

---

Cette note a pour objet de présenter succinctement :

- en quoi consiste la présidence semestrielle de l'Union européenne ;
  - comment le CCFD, sur ses dossiers de plaidoyer, sera engagé durant cette période.
- 



Plaquette réalisée par la :  
La Direction du Plaidoyer,  
la Direction Education au Développement  
et la Direction du Partenariat International  
Coordination : Carol Birene - DPL

## Sommaire

### ➔ Rôle et organisation de la Présidence de l'UE

### ➔ Le Contexte français de cette présidence

### ➔ La mobilisation des ONG françaises de Solidarité internationale

### ➔ L'engagement du CCFD

## Rôle et organisation de la Présidence de l'UE

L'Union européenne (UE) est présidée à tour de rôle par chaque Etat membre pour une période de six mois, selon un ordre préétabli. Les derniers ordres de rotation ont été fixés lors des deux derniers élargissements de l'Union européenne, en 1995 et en 2004, afin de prendre en compte les nouveaux Etats membres. Pendant ce semestre, la présidence s'exprime au nom de tous les Etats membres. Elle est la « voix et le visage » de l'Union européenne.

### Lorsqu'un Etat membre assure la Présidence de l'UE :

- son chef d'Etat ou de gouvernement préside le Conseil européen<sup>1</sup> (réunion des Chefs d'Etat ou de gouvernement des Etats membres + Président de la Commission Européenne) qui se réunit au moins 2 fois par an pour fixer les grandes orientations et donner l'impulsion politique.
- ses ministres président le Conseil de l'Union européenne (conseil des ministres), qui se réunit plusieurs fois par mois, en formations diverses en fonction des domaines concernés (Agriculture, Finances, Affaires générales), pour prendre les décisions communes qui engagent tous les Etats membres.
- il représente le Conseil au sein des autres organes et institutions de l'UE, tels que la Commission européenne et le Parlement européen.

---

<sup>1</sup> Après ratification du Traité de Lisbonne par les états, un Président du Conseil européen sera nommé pour 2 ans ½.

- il représente l'Union européenne au sein d'autres organisations internationales et auprès des pays tiers.

Il est du ressort de la présidence de préparer le plus efficacement possible le travail du Conseil, afin de faciliter l'avancement des dossiers en ébauchant des propositions de compromis et en jouant le rôle de conciliateur entre les Etats membres. Elle signe les textes des lois préalablement approuvés et assume la responsabilité politique de toutes les décisions prises pendant son mandat. Il est donc important qu'elle remplisse avec impartialité sa fonction de médiateur représentant les intérêts européens et qu'elle évite autant que possible de favoriser les priorités nationales.

## Le Contexte français de cette présidence

- La présidence française coïncide avec le 60<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration Universelle des droits de l'Homme.
- Elle s'inscrit dans un contexte où la ratification du traité de Lisbonne est encore en cours.
- La relative proximité des prochaines élections au parlement européen (juin 2009) suggère les liens à faire entre les termes des débats durant ce second semestre 2008 en France et de futures propositions aux candidats.

### Priorités du gouvernement pour la Présidence française :

Le gouvernement français a mis trois priorités à son programme :

- 1ère priorité : la lutte contre le changement climatique et la politique énergétique, en particulier les agrocarburants. La France soulèvera les questions liées à la sécurité du continent en matière d'approvisionnement énergétique et devrait promouvoir le rôle du nucléaire et des agrocarburants dans la lutte contre le changement climatique. Par ailleurs, la question environnementale plus large sera également très présente, avec l'objectif de développer une Europe du développement durable et de l'innovation. L'accent sera mis

sur la réduction des gaz à effet de serre, sur la fiscalité écologique, sur le développement de produits propres et sur la constitution d'un espace européen de la recherche

- 2ème priorité : la gestion des mouvements migratoires ; le ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du développement solidaire a rappelé que l'immigration figurait parmi les priorités fixées pour la Présidence française de l'UE et a annoncé qu'il développerait, dans ce cadre, l'idée d'un "pacte européen sur l'immigration". Ce pacte devrait reposer sur "le refus des régularisations massives", "l'harmonisation des régimes d'asile" et "des négociations sur les accords de réadmission".
- 3ème priorité : la politique de sécurité et de défense : le président de la République souhaite rendre l'Europe plus efficace sur la scène internationale, alors qu'un poste de Haut représentant pour la politique étrangère verra le jour en 2009 (après ratification du traité de Lisbonne). Dans le cadre de cette politique, la France préconise également de renforcer le dialogue avec les pays émergents et de bâtir une « Union méditerranéenne ». Ce sujet touche également à la question de la production et du commerce des armes.

D'autres enjeux s'imposent d'eux-mêmes dans l'agenda de la présidence, en raison du calendrier : la crise alimentaire et les politiques de coopération agricole et alimentaire, en lien avec le bilan de santé de la Politique Agricole Commune, la préparation de conférence de Doha sur le financement du développement... Le gouvernement français veut enfin faire une présidence citoyenne (enquête citoyenne sur le site de l'Élysée). Un sondage IFOP réalisé le 24 janvier 2008 montre que les français ont bien saisi l'enjeu et l'importance de cette présidence française. Le gouvernement souhaite faire de cette présidence l'occasion d'un nouveau rendez-vous entre les Français et l'Europe en rendant cette dernière plus accessible et visible pour les citoyens.

La France aura une responsabilité d'impulsion et de médiateur dans le débat européen, en concertation avec les présidences Tchèque et Suédoise, pour un programme d'action commun jusqu'à fin 2009.

## La mobilisation des ONG françaises de Solidarité internationale

Chaque présidence est l'occasion, pour les sociétés civiles, de se mobiliser sur des axes précis. A ce titre, les ONG suivent, de semestre en semestre, les engagements des états.

La présidence Française de l'UE est donc une opportunité pour mettre en débat toutes les questions relatives à l'Europe et pour renforcer la citoyenneté Européenne des français, tout en mobilisant ces derniers en faveur d'une Europe solidaire et durable. Les acteurs de la société civile souhaitent notamment s'en saisir pour renforcer, en France, la compréhension de l'Europe, des enjeux européens et de la place de l'Europe dans le monde car cette lacune est un des principaux obstacles à l'implication des citoyens Français.

Coordination Sud (solidarité, urgence, développement) a mis sur pied un programme, financé par l'Union européenne (laquelle, pour chaque présidence, finance les activités des sociétés civiles du pays concerné).

Les 6 mois de présidence française seront ainsi ponctués d'événements qui constituent les temps forts de chaque axe thématique.

- **Un colloque « L'Avenir de l'Europe : une Europe dans le monde, une Europe solidaire ».** L'objectif est d'inscrire les questions de solidarité internationale dans les réflexions sur l'avenir institutionnel et politique de l'UE. Un événement, co-organisé par Coordination Sud, Concord (la plateforme européenne des ONG de solidarité internationale) et la Maison de l'Europe.
- **Des séminaires co-organisés par Coordination SUD et ses membres ou alliés :**

- Les relations Europe Afrique (incluant la question des migrations),
- Le changement climatique
- Agriculture et développement : quelle cohérence des politiques agricole,

commerciale, environnementale et de développement européennes ?

- L'UE et le financement du développement
- Les citoyens, l'Europe et la solidarité internationale (coordonné par Educasol)

Sur les enjeux de solidarité internationale, de nombreuses autres activités sont organisées à l'initiative de groupes de travail du CRID ou de Plateformes multi-acteurs...

Enfin, le prochain Forum Social Européen aura lieu entre les 18 et 21 septembre 2008 à Malmö (Suède). Il devrait accueillir environ 20 000 personnes, dont 6000 du reste de l'Europe. Ce Forum européen a une importance stratégique pour les européens, se tenant avant les élections européennes de juin 2009. La volonté d'ouverture vers les pays de l'Est, des Balkans et de la Russie y est réaffirmée. Même s'il ne se déroule pas en France, ce Forum peut constituer un temps fort de l'interpellation citoyenne européenne et être répercuté dans les débats et mobilisations en France.

(Voir le site [www.fes-esf.org](http://www.fes-esf.org) pour les débats, et [www.esf2008.org](http://www.esf2008.org) pour des informations pratiques).

Si la portée d'une présidence européenne conserve ses limites (dans le temps – 6 mois – et quant au pouvoir – il s'agit plus d'impulser, de modérer, d'entraîner que de décider ou d'imposer), elle est une réelle opportunité :

- pour dialoguer avec nos concitoyens sur les enjeux du monde et de l'union européenne dans le monde
- pour rappeler au gouvernement des engagements pris mais encore à tenir ou proposer des axes de politiques (agricoles, économiques, migratoires, etc.) favorisant l'accès aux droits humains.

## L'engagement du CCFD

C'est dans ce cadre que le CCFD poursuit son travail de plaidoyer, sous la forme d'actions multiples et complémentaires visant à influencer les décisions des responsables politiques et/ou économiques. Des actions généralement portées dans le cadre de collectifs ou plateformes avec d'autres organisations de la société civile et en lien avec des partenaires du Sud et de l'Est :

- prises de position publique et production de documents d'analyse, expertise, positionnement et propositions.
- campagnes d'opinion publique : la forme la plus visible de prise de position et d'incitation à agir, qui inclue une phase d'information et de sensibilisation. Ces campagnes visent à mobiliser l'opinion publique dans l'interpellation des décideurs.
- lobbying « citoyen », qui prend la forme de rencontres, réunions et conférences avec les décideurs, afin d'échanger avec eux nos analyses et propositions, et progresser dans l'influence sur leurs décisions.
- représentation dans des événements nationaux ou conférences internationales : importante pour établir des contacts, se faire entendre des décideurs et des médias.
- travail d'influence par voie médiatique (tribunes et articles dans la presse écrite, communiqués de presse, dossiers spéciaux, interviews, contributions dans des revues spécialisées, organisation d'événements médiatiques..).

Le CCFD est engagé en permanence dans de nombreuses actions de plaidoyer sur une diversité d'enjeux et de problématiques. Lors de cette Présidence française, les principales actions sont les suivantes :

## **Les citoyens, l'Europe et la solidarité internationale :**

Selon l'Eurobaromètre spécial 280, paru en juin-juillet 2007, sur « Les européens et l'Aide au développement », les citoyens donnent priorité à la lutte contre l'extrême pauvreté et contre la faim, notamment en Afrique Subsaharienne. Les chiffres laissent à penser qu'ils se sentent en tout cas pleinement concernés par ces questions.

Paradoxalement, il ressort de ce sondage qu'ils méconnaissent la politique de développement de l'Union Européenne et sa valeur ajoutée. Jusqu'à ignorer par exemple, et majoritairement, les Objectifs du Millénaire pour le Développement que les gouvernements européens se sont engagés, pour leur part, à atteindre à l'horizon 2015.

Le CCFD se mobilise dans le cadre de la Plateforme française de l'éducation au développement, EDUCASOL, avec pour objectif de :

- porter publiquement les enjeux de l'éducation au développement dans le cadre d'une stratégie européenne afin d'inscrire les questions de solidarité internationale dans les réflexions sur l'avenir institutionnel et politique de l'UE ;
- sensibiliser les citoyens français sur leur rôle dans la construction du dialogue politique pour l'élaboration d'une politique européenne de solidarité.

## **La situation des Roms**

Les recommandations et résolutions européennes concernant les roms se succèdent, insistant sur le fait que des mesures réelles doivent être prises afin d'améliorer durablement la situation des Roms et gens du voyage dans l'Union européenne. Le Conseil de l'UE a chargé la Commission européenne d'établir pour juin 2008 un rapport sur la situation des Roms et Gens du voyage dans chacun des 27 pays européens. Dans la continuité, le Parlement européen a adopté le 31 janvier 2008 une résolution qui demande avec insistance la mise en œuvre d'une stratégie globale d'insertion de ces populations et leur protection contre les discriminations dont elles sont partout victimes.

Fort de ce contexte, le CCFD se mobilise pour lancer une interpellation de la France,

avec l'Association Nationale des gens du voyage catholiques (ANGVC), l'association d'accueil des gens du voyage (ASAV), la Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les Tsiganes et les gens du voyage (FNASAT), la Fondation Abbé Pierre, la Ligue des droits de l'Homme, Médecins du Monde, Romeurope et le Secours catholique. Ensemble nous demandons à la France de prendre des initiatives fortes sur ce sujet; d'une part en tant que Présidente de l'Union, pour œuvrer en faveur d'une directive cadre européenne d'inclusion des Roms et Gens du voyage et de rappeler aux États membres leurs engagements en matière d'égalité des droits, d'autre part, d'engager la France dans une conduite exemplaire en décidant rapidement quatre premières mesures positives concernant les Gens du voyage.

## **Les migrations**

Dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne, la France a fait du thème des migrations l'une de ses priorités. Il est question de lancer un pacte européen sur les migrations dont le principal élément envisagé à ce jour est un nivellement par le bas des politiques nationales: refus de régulations massives, harmonisation de la procédure d'asile, négociations d'accords de réadmission.

Le 13 et 14 octobre, le conseil des ministres de l'Union européenne se réunit à Paris pour adopter un pacte européen sur l'immigration et l'asile. Il se tient également les 20 et 21 octobre prochains à Paris la deuxième conférence interministérielle euro-africaine en matière de migrations et développement ; la première s'est tenue à Rabat en 2006.

Un appel à mobilisation est lancé par le groupe de travail « Migrants » du CRID pour les 17 et 18 octobre 2008 en faveur d'une autre conception de l'immigration et d'un autre rapport entre l'Union Européenne, l'Afrique et le reste du monde. Le CCFD est activement impliqué, ainsi que plusieurs de ses partenaires migrants en France.

## **La Politique Agricole Commune (PAC)**

Au début des années 60, les pays européens ont mis en place une politique agricole

commune (PAC) basée sur des soutiens aux productions et des protections face aux importations des pays tiers. L'Europe a ainsi pu atteindre l'autosuffisance dans les années 70, puis exporter ses excédents.

A ce titre, la Politique agricole commune de l'Union européenne représente pour les pays du Sud à la fois un modèle – elle a relevé le défi de l'autonomie alimentaire de l'Europe -, et une menace – car certaines exportations mais aussi certaines importations européennes (soja, agrocarburants..) ont des impacts négatifs sur la sécurité alimentaire et les paysanneries de ces pays. Aujourd'hui, l'Europe entreprend un bilan de santé de la PAC et commence à définir ses orientations après 2013, dans un contexte de flambée des prix des denrées de base et de crises alimentaires dans les pays du Sud. La Commission européenne souhaite démanteler les principaux outils de régulation de la PAC, et libéraliser en faveur d'une agriculture toujours plus intensive.

Le CCFD s'inscrit dans 3 plate-formes : au niveau français avec les organisations de solidarité internationale de Coopération Sud et dans la plate-forme PAC 2013 qui réunit organisations rurales et paysannes, organisations d'environnement et ONG de développement (Amis de la Terre, Adéquations, CCFD, CFSI, CIVAM, Cohérence, FNAB, MDRGF, Afrique Verte, GRET, 4D, Réseau ACF, Réseau Agriculture Durable, ADM et WWF, Greenpeace, Amis de la Terre..) et au niveau européen au sein des organisations catholiques de la CIDSE.

Il s'agit d'obtenir que la France, et l'ensemble des Etats-membres, réaffirment l'importance des outils de maîtrise et régulation des marchés et l'objectif de souveraineté alimentaire. Les abus de la PAC, tels que l'inégalité des aides ou les atteintes à l'environnement, doivent être corrigés. Enfin, dans un contexte de crise alimentaire mondiale, une évaluation de l'impact des exportations et importations européennes sur les économies et paysanneries du Sud s'impose, tandis que l'UE doit s'engager à mettre fin à toutes les formes de subventions à l'exportation.

[www.soignonslapac.org](http://www.soignonslapac.org)

## **Les agrocarburants**

La Directive européenne sur les énergies renouvelables de janvier 2008 fixe aux Etats-membres un objectif obligatoire de 10% d'agrocarburants dans la consommation énergétique des transports, d'ici 2020. Elle crée de fait un gigantesque marché d'importation depuis les pays du Sud, l'UE ne pouvant produire elle-même plus de 3 à 4%. L'essor de ces filières commerciales d'agrocarburants (blé, soja, maïs...) est lourd de conséquences sur les pays du Sud : la demande en agrocarburants participe fortement à la hausse historique des prix des denrées de base et aux crises alimentaires actuelles ; de plus, les débouchés d'exportations favorisent l'expansion de monocultures intensives, au détriment des agricultures familiales, premières victimes de la faim et de la pauvreté ; enfin, ces cultures sont prédatrices de l'environnement, par les pollutions des sols et des eaux, et la déforestation.

Le CCFD s'engage dans une campagne avec Oxfam France Agir Ici, les Amis de la Terre, et d'autres alliés, afin de réclamer que l'UE supprime cet objectif de 10%, dont les conséquences seraient dévastatrices sur les populations les plus vulnérables au Sud. De plus, les bienfaits des agrocarburants en termes de lutte contre le changement climatique sont de plus en plus remis en question, et seraient atteignables par d'autres voies, dont en premier lieu la réduction de la consommation énergétique pour les transports.

## **Le financement du développement**

Fin 2008 les Nations Unies se retrouveront à Doha pour une Conférence sur le Financement du développement, 6 ans après la conférence de Monterrey sur le même thème : la communauté internationale est loin des objectifs de réduction de la pauvreté qu'elle s'est fixée. En cause notamment, le commerce injuste, l'insuffisance de l'aide des pays riches, l'éternel fardeau de la dette et la fuite illicite des capitaux.

Le CCFD avec ses différents alliés (CIDSE, Plate-forme Dette et Développement, Coopération Sud, Plate-forme Paradis Fiscaux et Judiciaires) compte mettre l'accent sur ces deux derniers aspects. En matière d'endettement, le CCFD souhaite

que les plans d'allègement de dette soient élargis à tous les pays qui en ont besoin pour financer les besoins essentiels. Pour éviter une nouvelle crise de la dette, le CCFD promeut également une régulation internationale qui responsabilise notamment les prêteurs (dette odieuse).

La fuite illicite des capitaux représente pour les pays du Sud une perte dix fois supérieure à ce qu'ils reçoivent au titre de l'aide au développement. L'enjeu est que le sujet soit à l'ordre du jour de Doha afin que les Nations Unies s'attaquent en particulier à l'évasion fiscale et aux paradis fiscaux. D'ores et déjà le CCFD est consulté par les pouvoirs publics français pour élaborer les priorités de la France pour Doha : plusieurs séminaires seront également organisés à l'occasion de la Présidence française.

### **La protection des marchés agricoles**

Les Accords de Partenariat Economiques (APE) négociés entre l'UE et les 77 pays ACP (Afrique, Caraïbes et Pacifique) doivent conduire à terme ces derniers à ouvrir l'essentiel de leurs marchés aux produits européens, en supprimant les protections douanières en vigueur aujourd'hui. Cela exposera les productions agricoles et l'agro-industrie naissante des ACP à la concurrence des exportations européennes, malgré l'inégalité criante des outils de productions et des aides dont les producteurs bénéficient de part et d'autre. C'est d'autant plus grave que l'UE n'a pas renoncé à subventionner ses exportations.

Le CCFD est mobilisé au sein de Coopération Sud et de la CIDSE, et en lien avec les mobilisations de ses partenaires des pays ACP, afin que la négociation sur les APE respecte le droit à la souveraineté alimentaire des pays ACP et donne la priorité à la consolidation de leurs intégrations régionales et au développement d'agricultures familiales durables, aptes à satisfaire les besoins alimentaires de leurs populations.

### **Le contrôle du commerce des armes**

Le code de conduite européen sur les exportations d'armes définit huit critères que

les Etats européens doivent prendre en compte pour refuser ou autoriser une demande d'exportation d'armes. Ces critères constituent une avancée significative car ils intègrent le respect des droits humains, du droit international humanitaire et du développement durable dans la pratique du commerce des armes.

Cependant, l'approche volontaire sur laquelle repose ce code de conduite ne favorise pas toujours son respect et sa mise en œuvre. Le rendre contraignant confirmerait pourtant le soutien de la grande majorité des pays de l'UE au un traité international sur le commerce des armes (TCA).

La Plate-forme française « Contrôlez les armes » demande au président Nicolas Sarkozy d'œuvrer pendant sa présidence de l'UE afin que le code de conduite de conduite européen sur les exportations d'armes devienne juridiquement contraignant. Le CCFD est mobilisé dans le plaidoyer mené par cette Plateforme, tant pour relayer la campagne d'opinion, que pour les rencontres avec les pouvoirs publics.

[www.controlarms.org](http://www.controlarms.org)

### **La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)**

La notion de RSE amène à considérer l'entreprise non plus seulement sous l'angle économique. Elle vise à évaluer les entreprises sur les impacts sociaux et environnementaux de leurs activités grâce à des mécanismes pour l'instant non contraignants, au niveau international : Pacte Mondial de l'ONU, principes directeurs de l'OCDE à l'usage des multinationales, ou national : loi NRE. Cette loi dite des Nouvelles Régulations Economiques (NRE) entrée en vigueur en février 2002 prévoit dans son article 116, que toutes les sociétés cotées en bourse en France rendent compte dans leur rapport annuel de leurs impacts sociaux et environnementaux dans tous les champs de leurs activités.

Le CCFD est membre du Forum Citoyen pour la RSE, qui rassemble les principales organisations syndicales et ONG de défense de l'environnement, des droits humains et de solidarité internationale. Le Forum vise à

obtenir un renforcement de la loi NRE en France, afin qu'elle fasse l'objet d'un contrôle et de sanctions. D'autre part, le Forum se mobilise afin que la France mette à l'ordre du jour de sa présidence de l'UE l'élargissement à l'ensemble des pays européens de la loi sur le reporting social et environnemental.

[www.corporatejustice.org](http://www.corporatejustice.org)

### **Le droit des réfugiés Balkans**

L'Union européenne a signé des accords de réadmission avec l'ensemble des pays des Balkans. Ceci permet aux Etats membres de l'UE d'expulser les ressortissants ex-yougoslaves (réfugiés non-statutaires et les personnes ayant bénéficié de la protection temporaire) vers leurs pays d'origine. Le CCFD organisera donc une rencontre régionale dans les Balkans (en Serbie ou en Bosnie) sur les conséquences concrètes des accords de réadmission entre l'UE et trois pays des Balkans (Bosnie-Herzégovine, Serbie, Kosovo) : outre des ONG des trois pays y participeront également des ONG françaises mobilisées sur ce sujet.

Un séminaire dans les Balkans est prévu en octobre, organisé par le CCFD et le réseau Migreurop, avec l'appui d'associations partenaires du CCFD en Bosnie-Herzégovine, Kosovo et Serbie. Ce séminaire travaillera des recommandations à l'attention de la France, qui seront adressées à la représentation diplomatique française sur place.

### **La paix en Palestine**

L'année 2008 (date de commémoration des 60 ans du partage de la Palestine) sera marquée par plusieurs initiatives dans le but de rappeler l'urgence d'agir pour une paix juste au Proche-Orient et la création d'un Etat palestinien viable, conformément au droit international : La campagne nationale de mobilisation « Paix comme Palestine, 60 ans après : la Paix par le droit », portée par la Plateforme Palestine, réaffirme l'urgente nécessité de la création d'un Etat palestinien, avec un message fort lancé à l'Europe et la France : l'Europe doit enfin agir pour le respect et la mise en œuvre des droits du peuple palestinien et pour la mise en place d'une véritable paix au Proche Orient. Cette campagne a débuté par l'organisation d'un évènement le 17 mai au Parc des Expositions de la Porte de Versailles à Paris.

[www.pplateforme-palestine.org](http://www.pplateforme-palestine.org)

### **Les droits humains en Colombie**

Dans un contexte récurrent de violations des droits humains et de rétention de nombreux otages, la Coordination française pour la Colombie (Secours Catholique, CCFD, FIDH, TDH, Pax Christi, France Libertés, Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme...), et OIDHACO se mobilise à l'égard de l'Europe. Ils demandent une politique étrangère européenne cohérente et globale pour la Colombie, intégrant la lutte contre l'impunité et le respect des droits humains, ainsi que des efforts de médiation accrus pour parvenir à un accord humanitaire avec l'établissement d'une pétition pour un accord humanitaire sur la question des 3000 otages avec la diffusion d'un document de recommandations auprès de la Présidence de l'UE.